



Conseil d'administration

316^e session, Genève, 1-16 novembre 2012

GB.316/INS/INF/1

Section institutionnelle

INS

POUR INFORMATION

Le point sur la mission tripartite de haut niveau en République bolivarienne du Venezuela

Résumé: Le présent document fournit des informations actualisées sur l'organisation d'une mission tripartite de haut niveau en République bolivarienne du Venezuela conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa session de mars 2011.

Unité auteur: Service des relations officielles (RELOFF).

Document connexe: GB.310/PV.

1. A sa 310^e session (mars 2011), le Conseil d'administration a décidé de demander au Directeur général l'envoi d'une mission tripartite de haut niveau pour régler toutes les questions en suspens concernant le cas n° 2254, ainsi que toutes les questions relatives à la coopération technique. Cette décision aurait pour conséquence de clore la procédure engagée en juin 2004 au titre de l'article 26 de la Constitution de l'OIT.
2. Le gouvernement avait proposé d'accueillir la mission à des dates comprises entre le 15 et le 19 octobre 2012, ou à une date ultérieure. Toutefois, en raison de certaines questions restées en suspens et suite à des consultations avec le bureau du Conseil d'administration, il a été décidé de reporter la mission tripartite de haut niveau à une date à convenir entre les parties et qui ne devra pas être postérieure à février 2013.
3. En conséquence, et pour donner suite à la demande d'information du Conseil d'administration¹, le Directeur général présentera au Conseil le rapport complet de la mission tripartite de haut niveau lorsque ses travaux seront terminés.

Genève, le 5 octobre 2012

¹ Document GB.310/PV, paragr. 87.